

CONDITIONS D'ADHESION

DROIT A L'IMAGE

Je déclare accepter que mon image, et mon nom, ma voix, ceux de l'enfant mineur dont je suis le représentant légal soient captés, enregistrés, filmés, photographiés, ensemble ou séparément, par l'Association COLOMBES NATATION dans le cadre de ma participation aux activités de l'Association à titre gracieux.

CONDITIONS D'ADHESION

Je reconnais avoir pris connaissance et m'engage à respecter en tous points les statuts de l'Association, son règlement intérieur, ainsi que les règlements intérieurs ; et particulièrement celui des Centres Sportifs utilisés par l'Association.

Je suis adhérent(e) pour la saison sportive. Le montant de ma cotisation est précisé dans la grille de cotisations et doit être versé avec la présente demande d'adhésion.

Il est rappelé qu'en toute hypothèse les cotisations sont définitivement acquises à l'Association qu'elle que soit la date de la démission ou de la radiation.

En signant ce bulletin, j'autorise l'Association COLOMBES NATATION à utiliser les données personnelles me concernant, ou concernant l'enfant dont je suis le représentant légal, et recueillies dans le bulletin d'adhésion, pour les besoins administratifs de l'Association. Conformément aux articles 39 et 40 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, telle que modifiée par la Loi n° 2004-801 du 6 août 2004, je dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ces données. Ce droit s'exercera par écrit auprès de l'Association COLOMBES NATATION à l'adresse suivante : 46, rue de Dixmude 92700 Colombes.

Ce bulletin d'adhésion doit être retourné, complété et signé, en deux exemplaires originaux accompagné des pièces demandées : certificat médical, chèques correspondant au montant de la cotisation, deux photos d'identité à l'administration de l'Association COLOMBES NATATION au bureau du club.

ASSURANCES

Par ailleurs, je déclare être informé(e) par l'Association du fait que celle-ci a souscrit un contrat d'assurance de personnes couvrant l'adhérent, dans certaines conditions, les dommages auxquels la pratique de mon sport peut m'exposer à l'occasion des compétitions ou des entraînements organisés par l'Association auxquels je prends part : le secrétariat tenant à ma disposition toutes informations complémentaires.

Ne sont pas couverts par cette assurance les accompagnateurs se trouvant dans l'enceinte des locaux pendant les entraînements.